Libourne (33) : quatre et six ans de prison ferme pour avoir tailladé un visage au cri d' "Allah akbar"

06/12/2017 à 15h32

De chaque côté du tribunal, les deux prévenus détonnent. Quand l'un s'exprime peu ou pas, son acolyte fatigue les magistrats de paroles incessantes dont on a bien du mal, souvent, à saisir la pertinence.

Les deux hommes comparaissaient lundi après-midi pour violation de domicile et violences aggravées. **Âgés de 25 et 35 ans, ceux qui habitent Montagne et Castillon affichent déjà un casier judiciaire bien noirci.** Les faits dont ils sont prévenus remontent au 25 août 2016. Ce matin-là, vers 7 heures, deux individus, le visage dissimulé, s'introduisent dans un logement de l'avenue Foch, à Libourne, menaçant la demoiselle qui y habite. **L'un d'eux crie « Allah akbar. » On ne comprend pas trop pourquoi…**

La fille parvient à s'échapper en sous-vêtements, réclamant de l'aide dans la rue pendant que l'une de ses connaissances, à l'intérieur, se fait asperger de gaz lacrymogène et taillader le visage et les avant-bras**. Bilan : plus de 30 jours d'ITT et des balafres, dont les stigmates sont encore visibles plus d'un an après les faits.**

Au fil de l'audience, la fille en question est présentée comme une personne fragile, toxicomane. Elle n'a pas souhaité venir au tribunal. L'autre victime, un homme flirtant avec les cinquante ans, qui a passé la soirée avec elle, est l'une de ses connaissances ; peut-être qu'il la rétribue en échange du temps passé avec elle et de faveurs sexuelles.

Les deux prévenus, aussi, la connaissent. Karim Kharbouche, le « prolixe », surnommé « tonton », a des relations intimes avec elle. Les 48 heures précédant le drame, les enquêteurs ont ainsi comptabilisé 107 échanges téléphoniques entre les deux. Lui indique qu'il voulait récupérer des bouteilles de vin mais nie avec force être rentré chez elle ce jour-là et surtout avoir participé à ces violences. (…)

www.sudouest.fr